

CRPN



Retraite des navigants

RAPPORT D'ACTIVITE 1997

**Caisse de retraite du personnel navigant
professionnel de l'aéronautique civile**

8, rue de l'Hôtel de Ville - 92522 Neuilly-sur-Seine cedex

RAPPORT DE GESTION

Depuis avril 1997, l'espace aérien européen est déréglementé. Les entreprises du secteur ont dû s'adapter à la libre concurrence et des événements majeurs se sont produits : fusion d'Air France et Air France Europe, rachat d'Air Liberté par British Airways et fusion avec TAT, montée en puissance d'entreprises régionales, arrivée d'entreprises européennes sur les lignes intérieures françaises ... Dans l'ensemble, ces événements ont plutôt créé du trafic et généré des efforts importants de productivité dont une partie a pesé sur les conditions d'emploi des navigants, à travers, notamment, des plans sociaux.

Les équilibres 1997 du régime de retraite enregistrent ces évolutions : les effectifs de cotisants ont, certes, augmenté, mais les salaires moyens progressent peu. Malgré l'augmentation du taux d'appel de 83,5 % en 1996 à 87,5 % en 1997, les cotisations globales n'ont cru que de 5,5 % alors que les prestations augmentaient de 10,2 %. L'équilibre du régime continue donc de se détériorer.

Les revenus des réserves ont, toutefois, compensé, et au-delà, ce déséquilibre. Le revenu des valeurs mobilières a augmenté fortement et celui de l'immobilier s'est maintenu malgré une conjoncture toujours peu favorable. Le résultat s'est donc amélioré sensiblement (+ 10,7 %) et les réserves ont progressé de 4,5 % à 14,7 milliards de francs.

Le nombre d'années de prestations en réserve continue, toutefois, de décroître. L'évolution des effectifs cotisants sur les 5 dernières années, très inférieure à celle prévue initialement, en est la cause principale.

D'où les chiffres clés suivants (en millions de francs) :

	1997	Variation 97/96
Produits du régime	1 363	+5,4%
Produits des réserves	1 345	+16,2%
Total	2 708	+10,5%

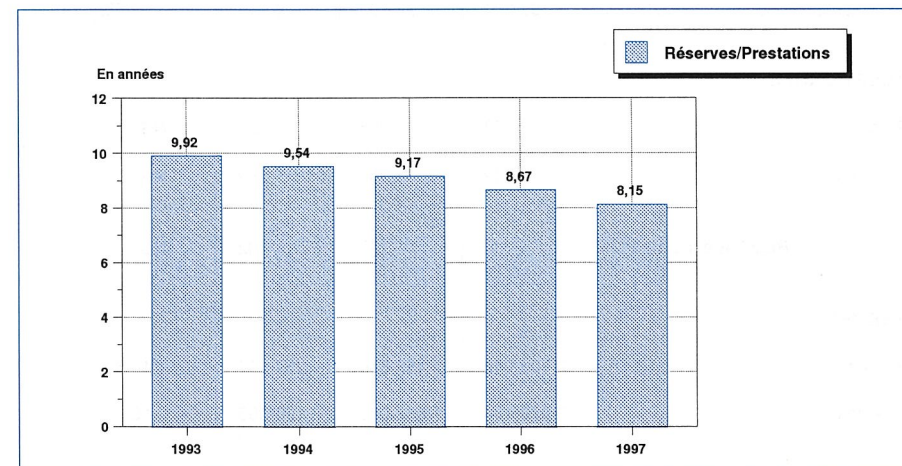
Résultat du régime	-434	-20,7%
Résultat des réserves	1 064	+14,6%
Excédent global	630	+10,7%

L'année 1998 s'annonce sous de meilleurs auspices. L'accord France/Etats-Unis, le développement de Roissy, l'accroissement prévu de la flotte d'Air France, sont des facteurs favorables à la croissance des effectifs. Mais, la poursuite des efforts d'adaptation des entreprises à leur nouvel environnement mondial risque de peser encore lourdement sur la masse salariale, assiette de nos cotisations. La croissance prévue de l'économie européenne est un facteur d'optimisme. La bonne tenue des marchés boursiers occidentaux, si elle se confirme sur l'année, devrait permettre à nouveau la croissance des réserves.

DONNÉES SYNTHÉTIQUES DES 5 DERNIERS EXERCICES

Libellé	1993	1994	1995	1996	1997	Variations 97/96	97/93
EFFECTIFS (en nombre)							
Actifs cotisants au 31/12	17 770	18 529	18 741	19 684	20 424	3,8%	14,9%
Retraités au 31/12	7 302	7 916	8 515	9 269	9 966	7,5%	36,5%
Actifs cotisants pondérés	17 638	17 414	17 513	18 237	18 770	2,9%	6,4%
Ratio actifs/retraités	2,43	2,34	2,20	2,12	2,05		
Ratio actifs pondérés/retraités pondérés	2,62	2,38	2,19	2,08	1,99		
FONDS RETRAITE (en millions de FF)							
Cotisations	1 072	1 092	1 025	1 021	1 087	6,5%	1,5%
Prestations	1 117	1 218	1 324	1 452	1 603	10,4%	43,5%
Excédent ou déficit cotisations/prestations	-46	-126	-299	-431	-516	19,7%	NS
Prestations/cotisations	104,3%	111,5%	129,1%	142,2%	147,5%		
Ensemble produits	2 644	2 375	2 496	2 451	2 708	10,5%	2,4%
Résultat de l'exercice	1 122	645	641	569	630	10,7%	-43,9%
Réserves du fonds retraite	11 078	11 614	12 142	12 593	13 073	3,8%	18,0%
Total fonds de réserves	12 198	12 841	13 465	14 034	14 664	4,5%	20,2%
Résultats / produits	42,4%	27,2%	25,7%	23,2%	23,3%		
Réserves fonds retraite/prestations	9,92	9,54	9,17	8,67	8,15		
Rés. fonds (retraite+spécial)/prestations	9,79	9,49	9,16	8,70	8,23		
Produits nets/produits bruts	89,5%	84,7%	84,7%	90,0%	89,1%		

ANNÉES DE PRESTATIONS EN RÉSERVE AU FONDS RETRAITE



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

(en milliers de francs)

	REALISE		VARIATIONS	
	1 997	1 996	Valeur	%
REGIME				
Produits	1 363 114	1 293 195	69 919	5,4%
Charges	1 797 694	1 653 187	144 508	8,7%
Résultat Régime	-434 581	-359 993	-74 587	-20,7%
RESERVES MOBILIERES				
Produits	1 097 218	938 619	158 600	16,9%
Charges	102 372	73 448	28 924	39,4%
Résultat Réserves mobilières	994 847	865 171	129 676	15,0%
RESERVES IMMOBILIERES				
Produits	247 630	218 794	28 836	13,2%
Charges	178 026	155 333	22 692	14,6%
Résultat Réserves immobilières	69 604	63 461	6 144	9,7%
EXCEPTIONNEL				
Produits	78	238	-160	NS
Charges	42	101	-59	NS
Résultat exceptionnel	36	137	-102	NS
ENSEMBLE				
Produits	2 708 040	2 450 846	257 194	10,5%
Charges	2 078 134	1 882 069	196 065	10,4%
Résultat global	629 906	568 777	61 129	10,7%

BILAN

Actif et passif progressent de 4,5%, à 14,9 milliards de francs. Les variations significatives des principaux postes du bilan concernent principalement les valeurs mobilières, à l'actif (+668 MF) et les fonds de réserves, au passif (+630 MF). Après affectation du résultat, les réserves du fonds retraite s'élèvent à 13,1 milliards de francs, ce qui correspond à 8,15 années de prestations.

VARIATION DES PRINCIPAUX POSTES DE BILAN

(en millions de francs)

	REALISE		VARIATIONS	
	1 997	1 996	Valeur	%
Immo incorporelles	12	11	1	11,2%
Immo corporelles	2 327	2 378	-51	-2,1%
Immo financières	300	314	-14	-4,3%
Total actif immobilisé	2 639	2 702	-63	-2,3%
Avances, ac. sur commandes	0	0	-0	
Créances	230	208	22	10,6%
Valeurs mobilières	11 954	11 286	668	5,9%
Disponibilités	33	23	10	43,0%
Régularisation actif	1	2	-0	-16,4%
Total actif circulant	12 219	11 519	700	6,1%
TOTAL ACTIF	14 858	14 222	637	4,5%
Fonds de Réserves	14 682	14 052	630	4,5%
(dont résultat de l'exercice)	630	569	61	10,7%
Provisions risques et charges	8	8	1	9,1%
Dettes financières	57	51	6	11,7%
Avances acomptes reçus	3	3	1	32,8%
Dettes d'exploitation	65	61	4	6,1%
Dettes diverses	43	47	-4	-9,2%
Régularisation passif	0	0	-0	
Total dettes	168	162	6	3,8%
TOTAL PASSIF	14 858	14 221	637	4,5%

GESTION DU RÉGIME

Situation du fonds retraite

Les cotisations ont progressé de 6,5% grâce à l'augmentation du taux d'appel (84,25% au 1er semestre, puis 90,75% au second), soit 87,50% en moyenne, contre 83,5% en 1996.

Les prestations (+10,4%) ont par contre subi la double incidence de la montée continue du nombre de retraités (qui approche des 10 000) et du plan social AIR FRANCE.

Le solde négatif se situe à 516 MF.

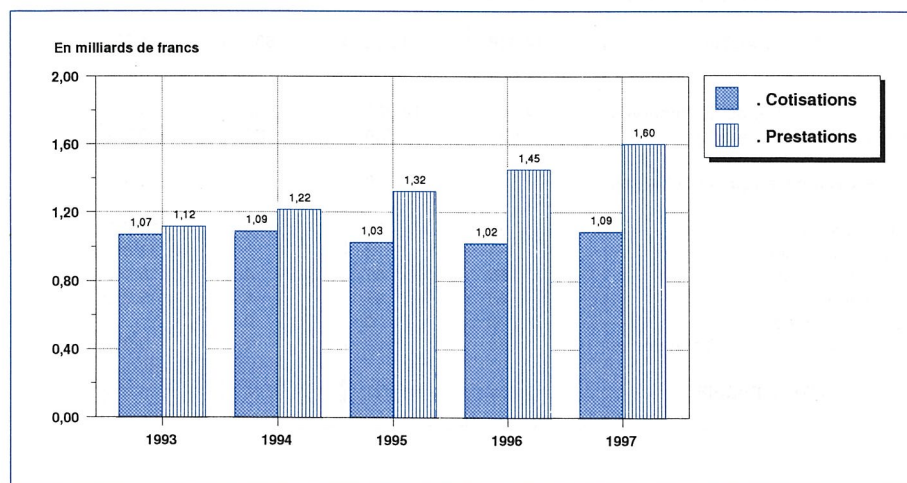
Autres fonds

Le fonds spécial (qui subit également l'incidence des plans sociaux en engendrant de nombreux départs de navigants bénéficiant de la majoration entre 50 et 60 ans) et le fonds assurance, sont restés excédentaires.

Les prestations du fonds social n'ont pas évolué.

FONDS RETRAITE

(évolution des cotisations et prestations)



GESTION DU RÉGIME

(en milliers de francs)

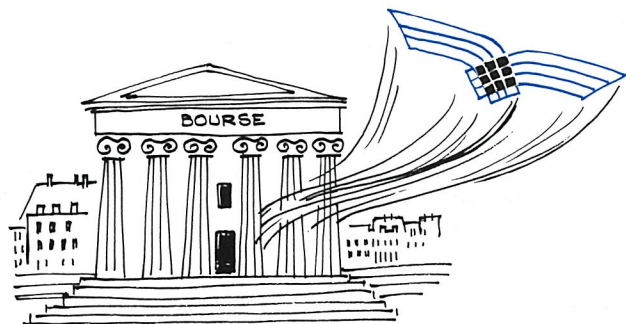
	REALISE		VARIATIONS	
	1 997	1 996	Valeur	%
FONDS RETRAITE	84,25% au 1/1/97 90,75% au 1/7/97	Tx 83,5% au 1/1		
Cotisations	1 087 127	1 020 922	66 205	6,5%
Prestations	1 603 318	1 452 212	151 106	10,4%
Résultat	-516 191	-431 290	-84 901	-19,7%
Prestations / Cotisations	147,5%	142,2%		
Prest.+charges/Cotis.+rev. résér.	75,2%	75,3%		
FONDS SPECIAL				
Cotisations	232 253	228 105	4 149	1,8%
Prestations	153 769	137 528	16 241	11,8%
Résultat	78 485	90 577	-12 092	-13,4%
Prestations / Cotisations	66,2%	60,3%		
FONDS D'ASSURANCE				
Cotisations	41 290	40 541	748	1,8%
Prestations	21 700	24 701	-3 002	-12,2%
Résultat	19 590	15 840	3 750	23,7%
Prestations / Cotisations	52,6%	60,9%		
FONDS SOCIAL				
Dotation du Fds Retraite	2 000	2 000	0	0,0%
Prestations	1 898	1 841	56	3,1%
Résultat	102	159	-56	-35,6%

ENSEMBLE DES 4 FONDS				
Cotisations	1 360 670	1 289 568	71 102	5,5%
Prestations	1 780 684	1 616 283	164 401	10,2%
Déficit Cotisations/Prestations	-420 014	-326 715	-93 299	-28,6%
Prestations/cotisations	130,9%	125,3%		
Cotisations et dot. au Fonds Social	1 362 670	1 291 568		
Produits exceptionnels	444	1 627		
Total produits	1 363 114	1 293 195	69 919	5,4%
Prestations	1 780 684	1 616 283		
Charges exceptionnelles	1 571	21 539		
Gestion administrative	15 440	15 364		
Total charges	1 797 694	1 653 187	144 508	8,7%
Résultat Régime	-434 581	-359 993	-74 587	20,7%

GESTION DES RÉSERVES

Réserves mobilières

Les revenus des participations ont bénéficié de la distribution exceptionnelle d'un fort dividende de la SCI NHV. Le portefeuille, dopé par les performances des marchés de capitaux, a enregistré un résultat net en hausse de 12,4% (hors prêts et participations), tout en étant peu affecté par les turbulences des économies asiatiques. L'ensemble des revenus des réserves mobilières gagne 130 MF par rapport à 1996 (+15%).



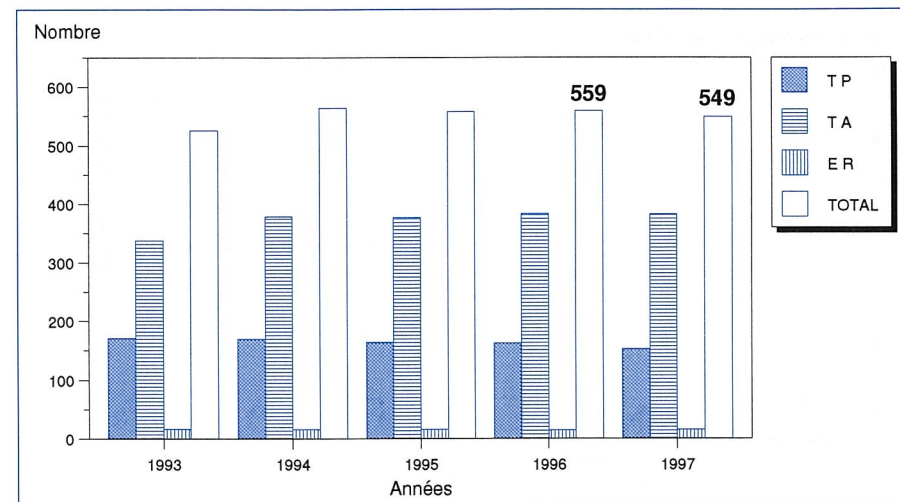
Réserves immobilières

Le patrimoine immobilier de la Caisse a légèrement diminué du fait des ventes de logements dont le volume s'est accéléré en 1997. Ceci explique le bon résultat de ces réserves qui enregistrent un gain net de 6 MF, soit 9,7% par rapport à l'exercice précédent.



STATISTIQUES

EMPLOYEURS



Légère diminution du nombre d'employeurs dans le transport public (152 entreprises en 1997 contre 162 en 1996).

COTISANTS

EFFECTIF DES COTISANTS

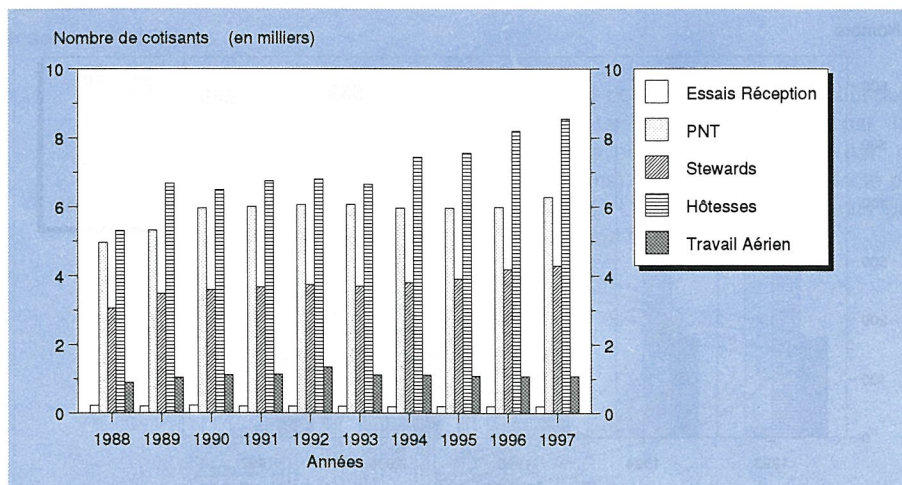
ANNEES	ESSAIS RECEPTIONS	TRANSPORT		PUBLIC		TRAVAIL AERIEN	STAGIAIRES	TOTAL GENERAL BRUT
		PNT	STEWARD	HOTESSES	TOTAL			
1993	203	6 072	3 702	6 657	16 431	1 131	5	17 770
1994	199	5 957	3 800	7 444	17 201	1 125	4	18 529
1995	210	5 954	3 908	7 565	17 427	1 097	7	18 741
1996	210	5 993	4 190	8 204	18 387	1 081	6	19 684
1997	202	6 278	4 302	8 542	19 122	1 090	10	20 424

AGE MOYEN DES COTISANTS

ANNEES	COTISANTS						
	ESSAIS RECEPTIONS		TRANSPORT PUBLIC			TRAVAIL AERIEN	TOTAL
			PNT	STEWARDS	HOTESSES		
1 996	45a	5m	43a 0m	35a 11m	34a 0m	43a 3m	37a 10m
1 997	45a	9m	42a 5m	35a 7 m	33a 4m	43a 4m	37a 3m

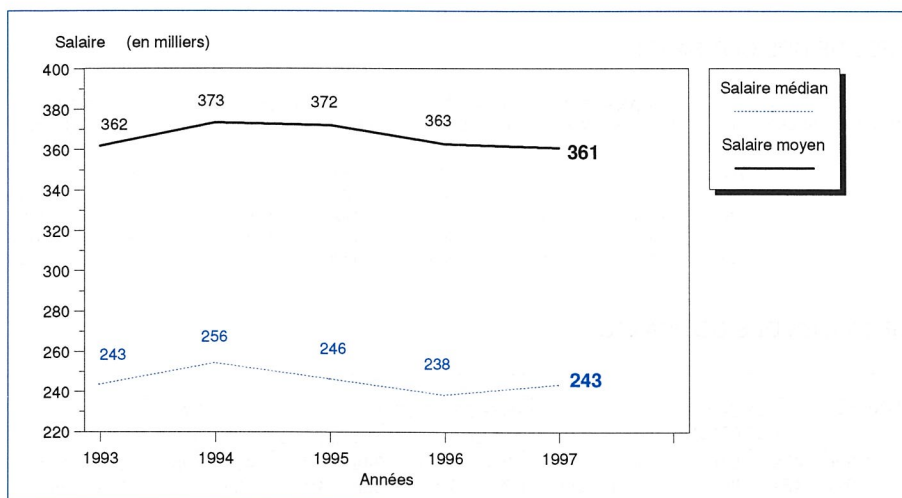
Après plusieurs années de vieillissement de l'âge moyen des cotisants, on constate un rajeunissement de toutes les catégories de navigants du transport public.

EFFECTIF DE COTISANTS RÉPARTIS PAR CATÉGORIE



Reprise de l'embauche chez les PNT du transport (+ 4,8 %). Poursuite de l'augmentation des effectifs des PNC du transport (2,7 % pour les stewards et 4,1 % pour les hôteses). Stabilité des effectifs dans le travail et les essais.

SALAIRES MOYENS ET MÉDIANS



Poursuite de la baisse du salaire moyen (- 0,5 %). Augmentation du salaire médian du fait de la reprise de l'embauche des PNT supérieure à la reprise de l'embauche des PNC.

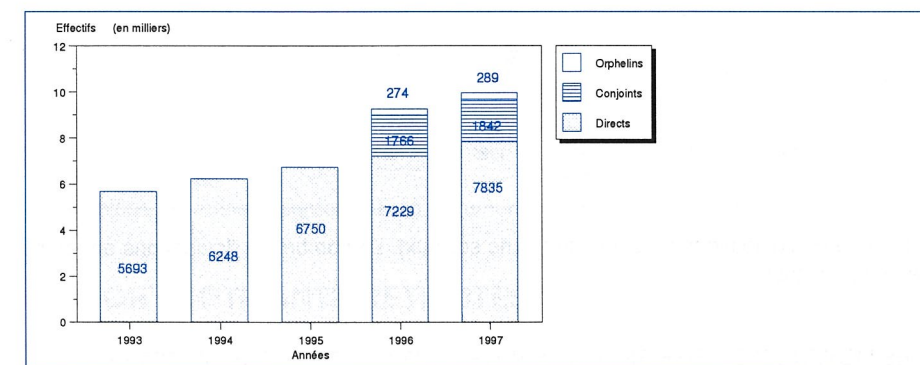
RETRAITÉS

EFFECTIF DES RETRAITÉS

ANNEES	PENSIONS				TOTAL	
	DIRECTES		REVERSIONS ET AYANTS-CAUSE			
	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION
1993	5693	7,8%	1609	3,0%	7302	6,7%
1994	6248	9,7%	1668	3,7%	7916	8,4%
1995	6750	8,0%	1765	5,8%	8515	7,6%
1996	7229	7,1%	2040	(*) NS	9269	(*)NS
1997	7835	8,4%	2131	4,5%	9966	7,5%

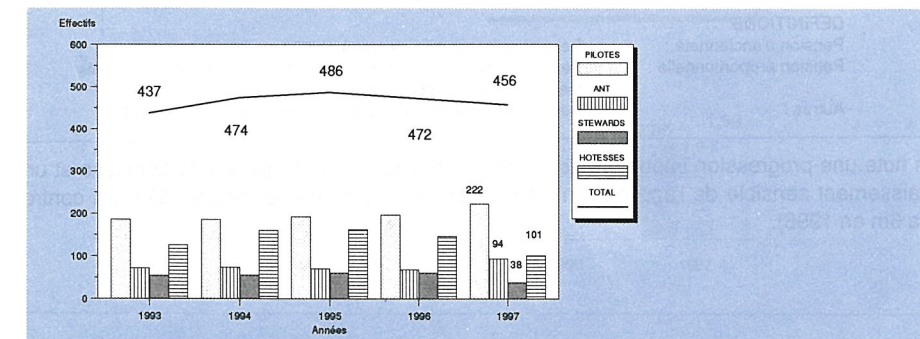
(*) Depuis 1996, la pension temporaire d'orphelin est réglée séparément de celle du conjoint survivant.

EFFECTIF DES RETRAITÉS DIRECTS ET DES RÉVERSIONS



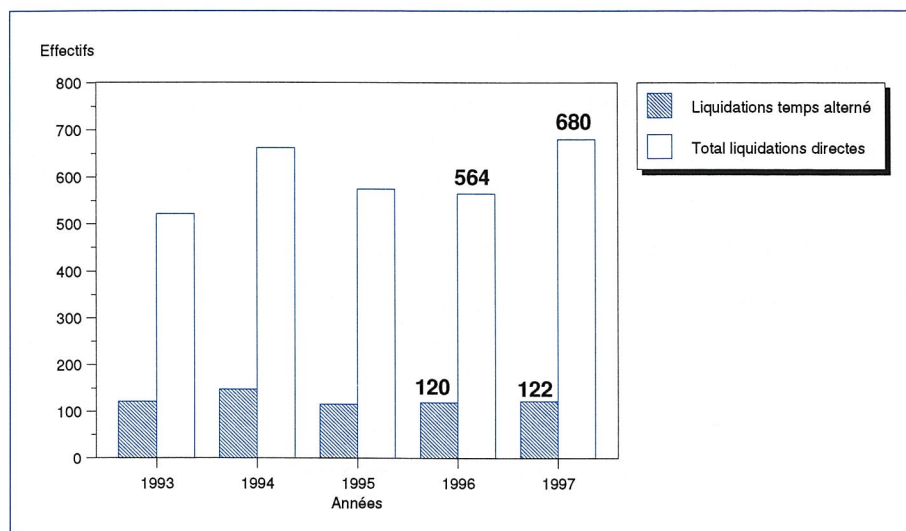
Poursuite de l'augmentation des retraités directs. Avant 1996 les chiffres ne comportent pas les pensions de conjoints et les pensions d'orphelins.

EFFECTIF DES RETRAITÉS EN TEMPS ALTERNÉ



Relative stabilité des navigants poursuivant leur activité en temps alterné. A noter, toutefois, qu'en 1997, les PNT deviennent nettement plus nombreux (316) que les PNC (139).

TOTAL DES LIQUIDATIONS DES PENSIONS DIRECTES ET PART DU TEMPS ALTERNÉ



Le nombre de liquidations a augmenté (plans sociaux). Le nombre de liquidations en temps alterné reste stable.

AGES MOYENS D'ENTRÉE EN JOUISSANCE POUR LES PENSIONS DIRECTES OUVERTES AU COURS DE L'EXERCICE (sauf temps alterné)

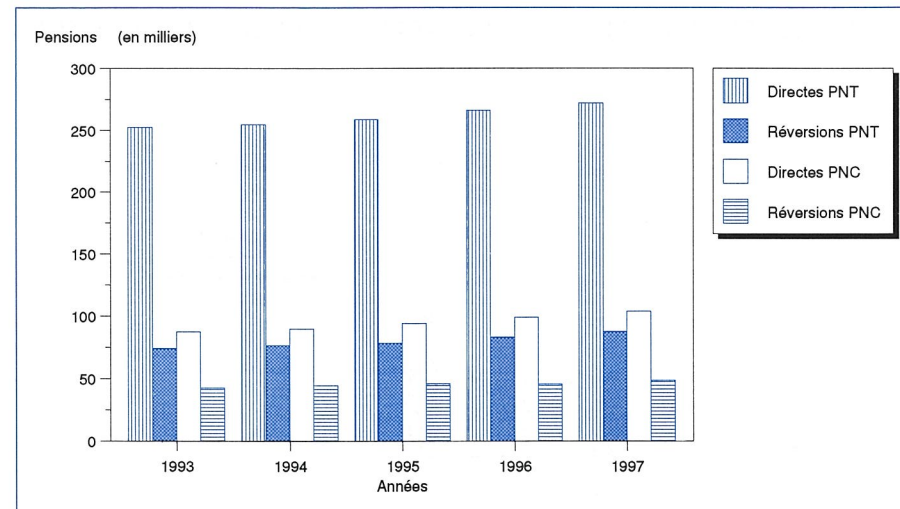
SPECIALITES		ANCIENNETÉ 0		PROPORTION. 1		AUTRES		TOTAL 1997	
		AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.
TOTAL	1996	54a 7m	196	55a 8m	162	46a 11m	86	53a 6m	444
TOTAL	1997	53a 11m	239	54a 6m	208	46a 11m	111	52a 9m	558

DEFINITIONS

Pension d'ancienneté : Pension prise avec ancienneté de 25 annuités
Pension proportionnelle : Pension prise avec ancienneté comprise entre 15 et 25 annuités (sauf mesures dérogatoires)
Autres : Pension d'invalidité, d'invalidité, de coordination, décès etc....

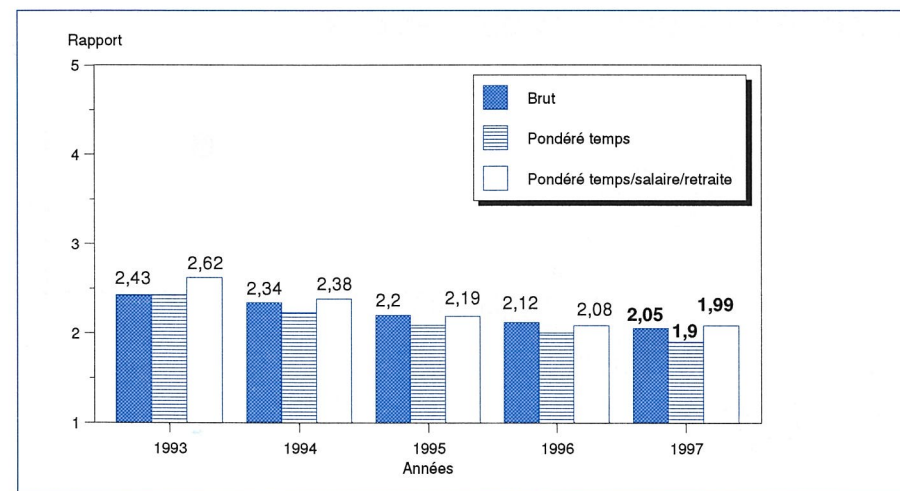
On note une progression importante, en nombre, de toutes les catégories de pensions et un abaissement sensible de l'âge moyen d'entrée en jouissance des pensions (52a 9m contre 53a 6m en 1996).

Pensions moyennes



Les pensions moyennes augmentent régulièrement pour toutes les spécialités.

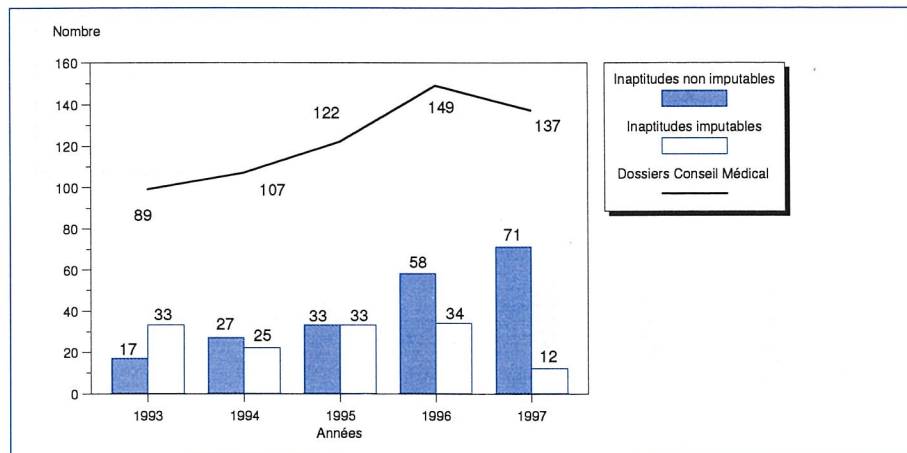
RAPPORT COTISANTS/RETRAITÉS



Les rapports continuent de se dégrader (nombreuses embauches mais nombreux départs en 1997)

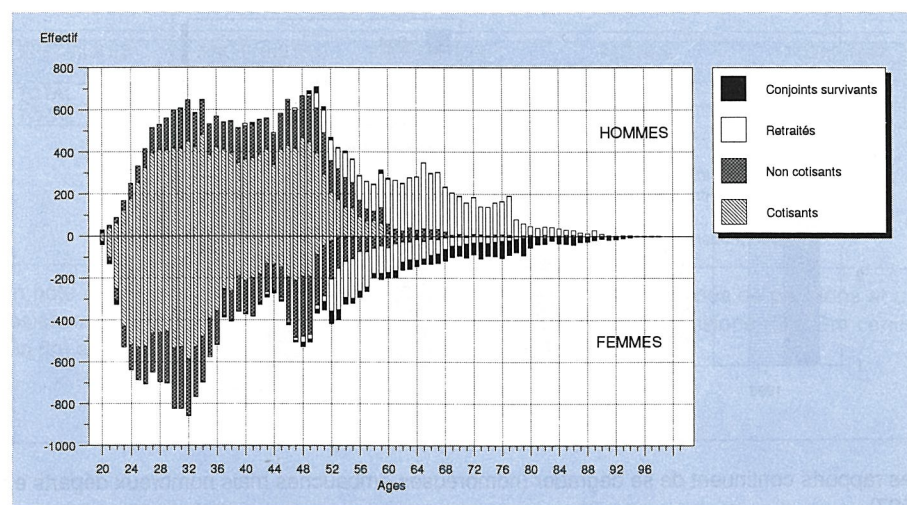
PRÉVOYANCE

DROITS OUVERTS SUITE À DES INAPTITUDES ET DOSSIERS EN CONSEIL MÉDICAL

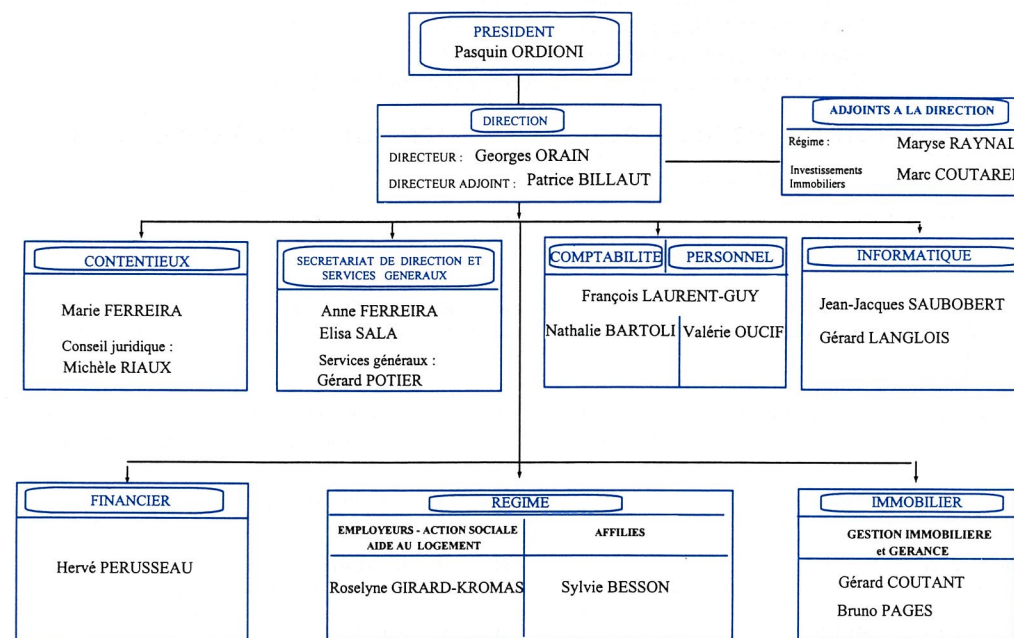


Légère diminution du nombre de dossiers présentés en conseil médical, mais poursuite de l'augmentation des liquidations dues à des pertes de licences non imputables au service aérien.

PYRAMIDE DES AGES HOMMES/FEMMES



ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DES SERVICES DE LA CRPN AU 31 DÉCEMBRE 1997



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 1997

Président : Monsieur Pasquin ORDIONI
Vice-Président : Monsieur Michel PÉCORINI
Président d'honneur : Monsieur François GAS
Commissaire du gouvernement : Monsieur Jean-Marc GERLIER

ADMINISTRATEURS TITULAIRES	ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS
ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES EMPLOYEURS	
M. André CHATELLIER Service des affaires du PN - cie AIR FRANCE	M. Bernard KRYNEN Directeur des ressources humaines au centre de résultat fret - cie AIR FRANCE
M. Jean-Yves GROSSE Directeur général adjoint de la politique sociale - cie AIR FRANCE	M. Bernard CONCHON Chef du service carrière du PN technique - cie AIR FRANCE
M. Gérard LEFEVRE Chef du service d'exploitation de la formation aéronautique à la DGAC (ministère des transports)	M. Michel SAILLARD Chef du département administratif du service d'exploitation de formation aéronautique à la DGAC (ministère des transports)
M. Jean-Pierre LE GOFF Délégué général de la FNAM et de la CSTA	M. Yves CRAIPEAU Directeur des ressources humaines - cie BRIT AIR
M. Jacques MAIRE Directeur des ressources humaines - cie AIR LIBERTE	M. Robert LACAM Directeur des affaires aériennes - cie AOM
M. Pasquin ORDIONI Directeur Honoraire - cie AIR FRANCE	M. Michel CARUEL Directeur des affaires comptables - cie AIR FRANCE
Mme Michèle PAIRAULT-MEYZER Directeur du service relations du travail - cie AIR FRANCE	M. Jacques MILLION Chef du service de la paie du PN - cie AIR FRANCE
M. Henri PERRIER Inspecteur conseiller des essais en vol et du PN - AEROSPATIALE	M. Patrick ROBERT Directeur financier de DASSAULT AVIATION
M. Olivier PREVOST Chargé de mission à la Direction générale des grands équilibres économiques et financiers - cie AIR FRANCE	Mme Marie-Agnès LUCAS DE PESLOUAN Chef du département trésorerie - cie AIR FRANCE
M. Jacques ROZEN Délégué des affaires sociales de la FNAM	M. Alain BERNARD Chef du département des relations avec le PN - cie AIR FRANCE
Mme Evelynne SAINTOYANT Responsable des ressources humaines du CEV (ministère de la défense)	M. Denis GARIEL Conseiller du Directeur du CEV (ministère de la défense)
M. Jean-Baptiste VALLÉ Délégué général du SCARA	Mme Mina SIMON Adjoint au Directeur des ressources humaines - cie AIR LIBERTE

ADMINISTRATEURS TITULAIRES	ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS
ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES AFFILIÉS	
au titre des essais et réceptions	
M. Bernard TURCAT Ingénieur navigant d'essais - EUROCOPTER FRANCE	M. Jean-Pierre PELISSIER Ingénieur navigant d'essais - CEV
au titre des PNT du transport aérien	
M. Yves DECAMPS Commandant de bord - cie AIR FRANCE	
M. Gérard GINIEZ Commandant de bord - cie AIR FRANCE	M. Jérôme BENSARD Commandant de bord - cie AIR FRANCE
M. Jean-Claude TROMEUR Commandant de bord - cie AIR FRANCE	M. Philippe VIVIER Commandant de bord - cie AIR FRANCE
au titre des autres navigants techniques du transport aérien	
M. Michel DROUARD Mécanicien navigant - cie AIR FRANCE	
au titre des PNC du transport aérien	
Mme Nathalie JOLIVALD PNC - cie AIR FRANCE	M. Thierry MONS PNC - cie AIR LIBERTE
M. Jean-Paul MEHEUST PNC - cie AIR FRANCE	Mme Andréa EGLOFF PNC - cie AIR FRANCE
M. Michel TOUCHARD PNC - cie AIR FRANCE	Mme Viviane CAPOCCI PNC - cie AIR LIBERTE
au titre du travail aérien	
M. Michel MORVAN DI CAMILLO Pilote - SECURITE CIVILE	M. Patrick-Paul THOMAS Pilote - DGAC
au titre des retraités	
M. Bernard DOS ex-commandant de bord cie AIR FRANCE	M. Philippe WERTHEIMER ex-commandant de bord - cie UTA
M. Claude GUERIN ex-mécanicien navigant - cie AIR FRANCE	Mme Colette ALLAIS ex-PNC cie TAI - veuve de commandant de bord - cie UTA
M. Michel PECORINI ex-commandant de bord - cie UTA	M. Jean TANTOT ex-PNC - cie UTA

EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ...

Vous êtes employeur, ne prenez pas de risque !

- ♦ La CRPN applique systématiquement les dispositions des articles 314-1 et 314-10 du code pénal aux **rétenctions de précompte de cotisations**, car elles sont assimilables à un abus de confiance.
- ♦ Vous recrutez un navigant professionnel ... Adressez impérativement à la CRPN la déclaration préalable à l'embauche, **avant l'exécution de toute activité aérienne**.

Vous êtes affilié actif, soyez vigilant !

- ♦ Vous venez de conclure un contrat de travail ... Avant votre premier vol, assurez-vous que votre employeur a bien adressé à la CRPN la **déclaration préalable à l'embauche**. A défaut, faites le vous-même pour protéger vos droits. En effet, sans cette déclaration, **aucune prestation, ni pension, ni capital**, ne peut être versée, même en cas d'accident aérien.

♦ Régularisations

Dans sa séance du 19 juin 1997, le conseil d'administration a adopté une décision modifiant les conditions de régularisation des périodes non déclarées. Désormais aucune réclamation ne sera possible pour les périodes antérieures au 1er juillet 1995 (cf. HORIZON 1998).

Pour les périodes postérieures au 1er juillet 1995, les réclamations doivent être formulées dans les trois ans suivant la période. Au-delà, aucune demande de validation ne sera recevable.

ATTENTION

En cas de doute, consultez la CRPN pour savoir si vos cotisations sont réglées régulièrement.

♦ Notification de droits

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, **vos droits acquis au 1/1/1998 vous parviendront courant septembre prochain**, au lieu de juillet comme vous en aviez l'habitude.

♦ UNEDIC

Selon les termes du protocole signé le 15 juillet 1997, entre la CRPN et l'UNEDIC, les périodes de chômage indemnisées à la suite de la rupture d'un contrat de travail de navigant, pourront être validées gratuitement. Le projet de décret modifiant les dispositions du code de l'aviation civile a été accepté par le Conseil d'Etat. Les périodes de chômage indemnisées à compter du 1er janvier 1997 ne pourront être prises en compte qu'après la parution du décret. Nous l'attendons dans les semaines qui viennent.

Pensez à nous envoyer vos attestations annuelles ASSEDIC.

EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ...

Vous êtes affilié retraité, vigilance toujours !!

- ♦ Vous aviez l'habitude de recevoir votre fiche de renseignements en septembre. Dorénavant, vous la recevrez en début d'année, avec votre déclaration fiscale.

Pensez à nous la retourner complétée sans délai. En effet, elle vaut **certificat de vie : à défaut de la recevoir, nous serions contraints de suspendre le versement de votre pension.**

- ♦ Votre pension sera majorée d'un peu plus de 0,322 % au 1er juillet 1998.

! Flash immobilier ! ! Spécial habitation !

Appartements à vendre :

- Résidence "Jean Mermoz" à Chantilly (60)
- Résidence du Lac à Yerres (91)
- Résidence "Rio Ipanéma" à Pantin (93),
- Résidence du Lac à Noisy-le-Grand (93),
- Résidence "Saint-Exupéry" à Tremblay-en-France (93),
- Les "Hespérides" à Fontainebleau (77).
(deux 2 pièces)



Et toujours ... à louer :

- des appartements à Lyon,
- un grand choix d'appartements dans Paris et sa région.

Vous êtes navigant un plus pour vous ! Vous bénéficiez d'une réduction d'honoraires en louant chez LOC INTER IMMOBILIER, filiale de la CRPN.

Vente ou location, LOC INTER IMMOBILIER vous renseignera au 01 40 88 90 00 pour Paris et sa région et Bernard Albouy (CRPN) au 01 41 92 25 78 pour Lyon.

Vous déménagez,

vous vous mariez,

vous changez d'employeur,

vous souhaitez connaître vos droits dans notre organisme...

Tout changement pour votre dossier ou toute demande d'information doit nous parvenir par écrit avec votre code affilié "actif" ou "retraité" et votre n° de sécurité sociale :

CRPN

8, rue de l'Hôtel de Ville

92522 Neuilly-sur-Seine cedex

Télécopieur : 01 41 92 26 29

Télex : 613 392 F

N'oubliez pas d'affranchir suffisamment vos courriers

Vous préférez nous rencontrer ?

Nos bureaux vous sont ouverts
du lundi au vendredi entre 9 heures et 17 heures
mais uniquement **sur rendez-vous**
au **01 41 92 25 25**

Vous voulez retrouver un(e) ami(e) ?

Nous ne sommes pas autorisés à communiquer
les adresses de nos affiliés.

Par contre, nous ferons suivre bien volontiers
la lettre que vous nous adresserez
avec le nom du destinataire.

Les courriers non timbrés ne seront pas acheminés.

Vous souhaitez des informations sur notre action sociale ?

- ♦ Martine Hardy, pour les prêts au logement - Tél. : 01 41 92 25 18
- ♦ Valérie Le Scour, pour le fond social - Tél. : 01 41 92 25 32
- ♦ Elisa Sala, pour l'aide aux handicapés - Tél. : 01 41 92 25 09

Exceptionnellement, la CRPN fermera ses portes les jours suivants :

* lundi 13 juillet

* jeudi 24 décembre

* jeudi 31 décembre

